

Névrose traumatique et instance(s) surmoïque(s) : du *fascinus* à la de-sidération

jacques cabassut

Notre entreprise consistera à ré-interroger le champ de la névrose traumatique, et à travers lui celui du traumatisme freudien, à partir du corpus théorique lacanien et de son prolongement réalisé par A. Didier-Weill. Les répercussions de la symptomatologie traumatique de M.A., brûlé accidentellement, en particulier pour ce qui concerne le phénomène de la « culpabilité du survivant », seront appréhendées à partir de trois types d'instance surmoïque, apparentés aux catégories du réel, de l'imaginaire et du symbolique. Nous définirons, à travers la méthode interprétative, une pratique clinique langagière de re-voilement du réel, nous permettant de valider l'hypothèse d'une connexion possible du traumatisme actuel, à celui initial du refoulement originaire. A ce titre, nous élèverons la notion de *fascinus* au rang de concept à valeur heuristique dans notre approche.

Introduction : du *fascinus*

Comme nous l'enseigne P. Quignard, le « *phallos* » Grec n'existe pas chez les latins, il est remplacé par le *fascinus*, cette chose qui arrête et confisque le regard qui ne peut plus s'en détacher (Quignard, 1994, 11). Regard sidérant, qui, à l'image de celui de la méduse, pétrifie le sujet « voyeur » confronté à l'horreur, à l'irreprésentable du réel du sexe et de la mort.

Le sexe et la mort désignent le traumatisme en psychanalyse. Le premier s'avère potentiellement structurant, lors des énigmatiques « mauvaises rencontres » de la différence des sexes (Lacan, 1963-64, 75). Il reste, à ce titre, fondateur du sujet de l'inconscient, via le procès du refoulement originaire (Didier-Weill, 1995, 321). Le second, désubjectivant, confronte l'être humain à l'impensable de sa propre mort.

Si le trauma est sexuel de structure, alors qu'en est-il du trauma non-sexuel accidentel qui réactive chez le sujet, le « traumatome originaire » (Assoun, 1999, 10)?

Nous élèverons le terme de *fascinus* au rang de concept, à forte valeur heuristique, dans le cadre de notre travail. D'une part, car il illustre, pour nous, la dimension du réel traumatique, innommable en tant qu'il renvoie à l'instant de la mort propre à l'accident traumatogène. D'autre part, du fait de sa monstruosité, de son obscénité, signifiant imprononçable, tel le Phallus dans la théorie analytique (Braunstein, 1992, 90). En ce sens, il nous permet de lier trauma accidentel – à travers l'effroi de la mort imminente du sujet – et trauma originaire – via le trouble lié à la différence des sexes. (Quignard, 1994, 47)¹

Le fascinum (le *fascinus* artificiel, l'amulette) est un baskanion chez les Grecs, autrement dit un « préservatif contre le mauvais œil » (Quignard, 1994, 87). Ce dernier, était tellement craint par les Romains, qu'ils s'en protégeaient en s'entourant de rites, de présages, de rêves, de signes, de tirages au sort (Quignard, 1994, 75), autant de pratiques conjuratoires à visées contra-phobiques? face à cette figure archaïque du surmoi. Nous sommes tous des Romains face au traumatisme : le sexe comme la mort ne se regardent pas en face. Faute de quoi, le sujet est contraint de symboliser ce qui ne peut l'être, (l'instant de) la mort, qui troublait également les Latins (Quignard, 1994, 50-72). Ainsi, mettrons-nous en évidence le rapport de jouissance produit par le contact traumatogène du *fascinus*, et l'invasion de l'imaginaire sur la scène psychique², en tant que caractéristiques de la symptomatologie traumatique (Barrois, 1999, 21)³.

Si ni Lacan, ni Freud n'ont pu consacrer une explication définitive au concept de surmoi, c'est peut-être, parce que tous deux n'ont pu saisir l'articulation souterraine qu'établit l'instance surmoïque entre le jugement silencieux du regard et celui de la voix (Didier-Weill, 1995, 83). La dimension surmoïque de ce jugement, dans son affiliation aux registres du réel, de l'imaginaire et du symbolique, nous incite à rendre compte, au travers du parcours thérapeutique de M A., de notre hypothèse *princeps* : l'éclosion de la névrose traumatique dépend de la façon dont le sujet s'est inconsciemment positionné, lors du procès mythique du refoulement originaire, face au don de parole de l'Autre, accédant ainsi au monde symbolique, et à sa condition de « parlêtre ».

Des instances surmoïques apparentées au réel, à l'imaginaire et au symbolique

L'avènement du sujet au travers du don de parole, l'assomption signifiante du Nom du père et la rencontre de l'Autre, ne se réalisent pas une bonne fois pour toutes. Ils nécessitent trois temps distincts, trois formes d'interpellation spécifique du sujet, qui sont autant d'obstacles à dépasser afin de se constituer en tant que parlêtre. Ces trois temps *princeps* se constituent en rencontres traumatiques, du fait qu'ils introduisent le sujet à l'énigmatique question de la différence des sexes, véhiculée par le langage, et plus largement au procès de la castration. Il s'agit là de traumatismes structurants⁴, par opposition au trauma désobjectivant du névrosé traumatique, propre à cette soudaine intimité de la mort, cette mauvaise rencontre du réel, la tuché, que Lacan distingue de l'*automaton* (Lacan, 1963-64, 75). A. Didier-Weill articule ces trois temps de la Loi, à trois formes distinctes du surmoi, dont le premier se caractérise par son lien à la jouissance mortifère de la Chose, cet Autre originaire.

Le réel de la mort ou un surmoi de jouissance

Le cas de M A.

M A. est âgé d'une vingtaine d'années lorsqu'il se brûle un soir d'été. Travailleur saisonnier sur la plage, il s'installe auprès d'un feu de camp organisé

spontanément. Une rixe éclate au sein d'un groupe voisin, qui vient déborder leur territoire. Une bouteille de « camping gaz », malencontreusement jetée dans les flammes, conduit M A., dans un geste réflexe insensé, à la sortir du feu. Au moment où il se saisit de la recharge, celle-ci explose, le brûlant aux mains, au thorax, à l'abdomen ainsi qu'aux jambes (qui devront être greffées). Après plusieurs semaines passées en service de soins intensifs de la brûlure, M A. est orienté vers un centre de traitement de la peau, où nous le rencontrons. Il consulte, suite à un envahissement psychique de réminiscences diurnes et nocturnes, une appréhension du feu, ainsi qu'une série de cauchemars où il brûle, comme tout ce qui est autour de lui. M A ne peut encore regarder ses jambes sans être horrifié, d'autant plus qu'à la vue des flammes, en cette soirée d'été, la sentence s'est imposée d'elle-même « je vais mourir! ».

Il subit donc, au vue de la symptomatologie développée, les effets du trauma : « Est traumatique quelque chose qui lie le sujet à une impossibilité de répondre logiquement à un événement auquel il est confronté et qui est généralement de l'ordre de la cruauté du monde » (Winter, 1994, 212). Cette cruauté du monde correspond à l'appellation Lacanienne du réel.

La névrose traumatique se caractérise par cette « mauvaise rencontre » (Lacan, 1963-64, 75), génératrice d'un danger extrême et confrontation à une menace de mort réelle, imminente – pour soi-même ou pour un proche- (Barrois, 1999, 19). La « soudaine intimité de la mort » (Barrois, 1998, 8) génère un trouble psychique, non imputable à un long passé de conflits (Freud et Breuer, 1895), mais qui a son origine, au contraire, dans le présent, dans l'immédiateté même du trauma (Freud, 1896)⁵.

Pourtant, seulement une personne sur deux confrontées à un danger de mort « réel » développe une symptomatologie traumatique (Barrois, 1999, 19). Le seul événement extérieur d'un réel traumatogène ne suffit donc pas à expliquer le déclenchement de la dite névrose. La notion d'une prédisposition psychique au déclenchement de la symptomatologie traumatique, apparaît en filigrane. Elle nous autorise de formuler l'hypothèse suivante : la confrontation au réel accidentel ne réactiverait-elle pas le trauma initial du procès originaire, raccordant le réel de la mort à celui du sexe, au sein de l'histoire traumatique du sujet? Le *fascinus* traumatogène propre à la différence des sexes, ne prédétermine t-il pas l'éclosion de la dite névrose, définissant l'ampleur de la déflagration traumatique accidentelle? Dès lors, c'est bien la question de la rencontre du monde symbolique signifiant, du positionnement inconscient du sujet face à la différence des sexes, et celle du don de parole provenant de l'Autre, qui restent décisives, tant cliniquement que conceptuellement, dans la compréhension du phénomène traumatique.

Les signes-symptômes du fascinus traumatique

Le « poids du réel » traumatique (Vasse, 1983), a expulsé le sujet de sa dynamique désirante. En lui sommant de se taire et en lui coupant la parole, les amarres de la loi de la castration se sont rompues (Porge, 2000, 243). Le sujet dérive, et se

voit propulsé dans une jouissance « désubjectivante », située « Au delà du principe de plaisir » (Freud, 1920, 97-102). Elle résume le sujet à une injonction qu'il ne peut pas contester, et qui le réduit de façon totalitaire à un pur déchet : « tu n'es que ça, un être voué à la mort ». Or, cet absolu de jouissance peut être désiré, mais surtout pas accompli, car il est interdit et dangereux, désintégrant la loi symbolique du signifiant (Nasio, 1992, 194). L'on comprend donc, que le traumatisé n'ait pu maintenir son désir vivant, se retrouvant au contact de ce premier type de surmoi, archaïque, défini par Lacan, qui l'assimile à l'impératif de jouissance : « jouis! », du rapport à la Chose (Lacan, 1972-73, 10). Ce dernier le désigne comme : « Un énoncé discordant, ignoré dans la loi, un énoncé promu au premier plan par un événement traumatique, qui réduit la loi en une pointe au caractère inadmissible, non intégrable – voilà ce qu'est cette instance aveugle, répétitive, que nous définissons habituellement dans le terme de surmoi » (Lacan, 1953-54, 307)⁶.

Le réel accidentel est alors tout entier contenu par un signe-symptôme (Vives, 1999, 27-44), qui possède quelques similitudes avec le signifiant asémantique, a-signifiant, qui s'impose au sujet dans l'hallucination psychotique (Chemama, 1995, 307-310). Son signifié se réduira à cette cruelle confrontation à la mort. Il peut s'agir :

— *D'une image ou d'une séquence d'images*, condensant (chronologiquement ou pas) l'accident : M A. est envahi par le syndrome de répétition avec réminiscences diurnes et nocturnes.

— *D'une odeur*, et M A. se remémore cette insupportable odeur de peau brûlée.

— *Du bruit* consécutif à la détonation en cas d'explosion.

— *D'une pensée*, celle du « je suis mort » qui l'a traversé à ce moment là.

Autant de signes-symptômes qui constituent cet « énoncé discordant et hors la Loi », qui nous enseignent que le fascinus, cette vérité inaudible, innommable et non regardable – du réel du sexe et de la mort – doit rester voilé, faute de se révéler de façon mortifère.

La douleur du symptôme traumatique

La mise en contact du *fascinus*, confisque au sujet la part « d'infinitude » qui constitue son humanité et sa condition d'être parlant. Celle-ci, au sein de la conceptualisation de Didier-Weill, réside dans trois dimensions distinctes qui déterminent le lieu du sujet de l'inconscient : l'*inouï* (R/S)⁷, l'*invisible* (S/I)⁸ et l'*immatériel* (I/R)⁹ (Didier-Weill, 1998, 23-26) A travers elles, apparaît un lieu supposé de non-savoir, tant pour le sujet que pour l'Autre, dans la mesure où il échappe aux champs du regard et de la parole de ce dernier. Le procès du refoulement originaire, qui signe structurellement l'avènement de l'opération Nom du père, désigne ainsi en son au-delà, une zone d'indétermination psychique, un espace « d'infinitude », véritable terre d'asile étrangère (mais non hostile) au sujet, au sein de laquelle il peut advenir car « là », il n'est pas vu, entendu, ou attendu par l'Autre. Le pouvoir symboligène du signifiant originaire¹⁰, se démarque en ce sens

de l'injonction surmoïque et de son caractère réducteur, puisqu'il attribue au sujet ce lieu où il est supposé advenir « autrement » (Didier-Weill, 1998, 25-26).

En cas de trauma, ne subsiste alors que l'obscénité du *fascinus* contenu dans la douleur du symptôme, cette perception endopsychique de la perte de continuité entre le réel, le symbolique et l'imaginaire. Ainsi, se définissent les trois faces de la douleur symptomatique, au travers de l'exil du sujet par rapport au signifiant, à son image et à la matérialité de son corps (Didier-Weill, 1998, 24). Les Noms du Père lacaniens, à savoir le réel, l'imaginaire et le symbolique (Lacan, 1973-74), apparaissent au sein d'une mixité confuse, abolissant leur identité distinctive. Seul le réel s'impose dans sa vérité crue et obscène, qui le fige dans son « être-pour-la-mort » (Lacan, 1953, 349), exprimé par le signe-symptôme. Elle confisque au sujet toute possibilité d'advenir, et le confronte à la sidération de sa finitude : il ne peut plus découvrir ce qu'il n'est plus.

En empruntant à la conceptualisation d'A. Didier-Weill, nous avançons que la névrose traumatique procède à la substitution des trois dimensions pacificatrices du réel, par trois autres, « mortifications » : à la place de l'*inouï* surgit l'inaudible, le bruissement sourd du réel, crépitement de la chair de M A. qui fond sous la chaleur de la brûlure; à la place de l'*invisible* survient le non-regardable de la lésion, dont M A. détourne le regard dans les premiers temps de son hospitalisation; à la place de l'*immatérialité* se révèle l'inconsistance d'un corps qui, n'étant plus allégé, élevé par le signifiant, se déforme et croule sous le poids du réel alors soumis à la loi d'une pesanteur terrestre à laquelle il ne peut se soustraire : M A. sombre dans le symptôme dépressif.

Les contours de la prise en charge clinique du sujet traumatisé se dessinent alors : nous proposons d'élaborer une clinique de la révélation, au sens du recouvrement du réel par le symbolique, par opposition à une clinique du dévoilement.

Cette pratique du re-voilement devra procéder au renversement des composants annihilants du *fascinus* : l'inaudible doit se transformer en *inouï*, le non-regardable doit redevenir *invisible*, l'inconsistance doit être trans-vestie en *immatérialité* corporelle.

La jouissance « hors la loi » du *fascinus*, en annulant les catégories « d'infinitisation » du sujet, ne lui laisse pas d'autre possibilité que de « céder sur son désir » (Lacan, 1959-60, 368), source de sa culpabilité. Nous concevons là l'origine de la « culpabilité du survivant », éprouvé dans l'après-coup du traumatisme, sur laquelle nous reviendrons ci-après. Elle nous permet de passer du registre du réel à celui de l'imaginaire, et nous introduit au second type de surmoi défini par A. Didier-weill.

L'imaginaire ou un surmoi de culpabilité

L'invasion de l'imaginaire sur la scène psychique

L'impact du trauma se déploie essentiellement chez M A. au niveau de l'imaginaire.

L'expression symptomatique, marquée par les réminiscences diurnes et nocturnes (cauchemars) de la situation de danger, la comparaison de la gravité

lésionnelle réalisée auprès de ses pairs brûlés, qui signe l'établissement d'un rapport – de rivalité – spéculaire imaginaire, restent caractéristiques d'un tel registre. *In fine*, l'apparition de cauchemars, qui survient systématiquement la nuit suivant la séance, comme si l'évocation de l'accident ravivait les flammes de la réminiscence, désigne l'émergence d'un lien transférentiel de type imaginaire.

Bref, nous assistons ici, au travers de la profusion des images symptomatiques du processus post-traumatique, à une saturation de la psyché par l'ordre de l'imaginaire.

*Le pouvoir de négativation du réel par l'imaginaire
(dans le champ du symbolique)*

« C'est en ça que consiste la pensée, que des mots introduisent dans le corps quelques représentations imbéciles, voilà, vous avez le truc; vous avez là l'imaginaire [...] » (Lacan, 1975, 181). Lacan nous introduit ici au procès de l'imaginaire dans son rapport contigu au réel du corps « biologique » et à sa nomination symbolique. À ce titre, l'imaginaire nie le réel au sens où l'image, en habillant le *bios* du corps, a le pouvoir de mettre en forme « l'informe » du réel, de limiter son invasion totalitaire des autres registres. S'il est clair que l'imaginaire procède de la constitution de l'image du corps, ce dernier reste néanmoins subordonné au symbolique : l'image n'existe qu'à être nommée par l'Autre. Le procès du miroir, comme celui du refoulement originaire, en sont l'illustration *princeps*¹¹ : une parole et une image en se greffant sur le corps, l'arrachent au pur réel, pour le faire advenir à un mixte de réel, de symbolique et d'imaginaire. Dans la droite ligne de la pensée lacanienne, nous privilégions donc un tel procès dans le cadre de notre approche, dans la mesure où bien avant le procès du miroir, « il confère au corps une consistance pré-spéculaire plus profonde que celle du narcissisme secondaire ». (Didier-Weill, 1995, 321)

Le trauma ou « l'affolement » de l'imaginaire

Le corps du traumatisé choit et devient le non-regardable car non imaginable. À la place du corps érotisé, c'est la « monstration » du réel de sa chair qui fait irruption sur la scène de la psyché, en empruntant à l'imaginaire sa forme expressive symptomatique : M A est envahi par cette odeur de tissu cutané calciné, associée à la vision de la peau fondant sous la chaleur.

Nous concevons l'efflorescence imaginaire lors de la phase post-traumatique, en tant que celui-ci, désolidarisé du symbolique, est débridé. L'imaginaire tente, dans son affolement, de réduire le pouvoir de confusion chaotique du *fascinus*, qui n'est plus tenu à distance par le sujet, de freiner l'invasion du réel sur les autres registres. Le surmoi du réel de la voix, laisse place à la puissance « sidérante » du regard surmoïque, qui perfore le sujet.

Un surmoi regardant

De la parole au regard

L'instance que nous pouvons rapprocher des diverses formes de surmoi définies par A. Didier-Weill, est alors celle de la censure. Elle se définit en tant que regard du « mauvais œil », celui de la conscience morale du sujet (Freud, 1915, 149). Lorsque Freud isole, en effet, la question du surmoi, il lie le délire de surveillance paranoïde et celui de la névrose obsessionnelle de transfert, au niveau de cette instance qui observe sans cesse le moi (Freud, 1914, 81-105). Le surmoi apparaît donc en tant que figure persécutrice de l'être humain, définie comme effet du regard : la perception interne du regard maléfique se substitue au signifiant symboligène (Didier-Weill, 1995, 85)¹². A la place d'une parole (nécessairement mal dite), le réel non symbolisé apparaît dans sa forme culpabilisante imaginaire. L'énoncé discordant inapprivoisable, désigné par Lacan, se transforme en cet « œil de la conscience » spécifique à la dimension d'un regard secret qui observe, surveille, devine la pensée chez Freud (Freud, 1914, 81-105). Sous le mauvais œil, le sujet se retrouve nu, transparent, à la merci de l'Autre (Didier-Weill, 1995, 71). Il sera condensé, au sein de la rencontre clinique, dans le signifiant « garde à vue ». Le champ du regard occultera celui de la parole.

L'imaginaire, premier amour de transfert

Le phénomène traumatique se distingue du processus psychotique – paranoïaque –, puisqu'il ne s'agit pas tant d'une forclusion signifiante – structurelle – que d'une disjonction – conjoncturelle – : le sujet a été trahi par l'Autre (Cabassut *et al.*, 1998) au moment de l'accident. Il ne peut donc qu'être vécu et perçu dans son acception imaginaire, sur un mode persécuteur : l'accident se constitue pour le sujet traumatisé en tant que malédiction (ce mal-dire signifiant), signe attribuable au désir mortifère de l'Autre.

À la place du tiers, apparaît le lieu du jugement de la faute, au détriment de la loi du signifiant, surgit la perception interne du regard culpabilisant du surmoi. L'Autre est alors désigné dans la dimension punitive, persécutrice, à l'image du Dieu vengeur de l'ancien testament.

Dès lors le clinicien, tenant-lieu de l'Autre dans la dynamique transférentielle, occupe momentanément cette place « surmoïque », qui désigne le sujet sur un mode essentiellement imaginaire. Celui-ci trouve là, dans le fantasme, un écran, un moyen de défense, au *fascinus*. Ainsi peut-il choisir inconsciemment d'être coupable du réel, afin de garder l'illusion d'une certaine maîtrise sur lui. La question du choix inconscient, du positionnement du sujet dans son accession au statut de parlêtre, lors de la rencontre des différentes formes de surmoi proposées, s'impose à nous.

La culpabilité ou « le sujet, coupable du réel »

1) Le choix inconscient

Notre hypothèse, qui nous permet de lier traumatisme actuel et traumatisme originaire, s'énonce de la manière suivante : la façon dont le sujet a répondu à

l'appel du signifiant lors du procès du refoulement initial, conditionne son rapport à la réalité et décide de l'ampleur de la névrose traumatique. Si le choix inconscient est déterminant dans le positionnement du sujet, les modalités de transmission d'un tel signifiant par l'Autre restent non moins essentielles. En cas de défaut radical (psychotisant), le signifiant, impropre à représenter le sujet, ne peut qu'être rejeté par lui. En cas de défaut partiel (névrotisant), le sujet ne peut que l'accueillir plus ou moins « timidement ».

Surgit alors la dimension de la culpabilité, non pas tant en guise de « conséquence du meurtre imaginaire commis en représailles de l'objet », de l'Autre, mais comme conséquence nécessaire face à « l'inconcevable défaut » de celui-ci (Jacobi, 1998, 19). La faute en effet, ne peut être imputable à la défaillance de l'Autre. Le sujet est donc coupable, à sa place, du défaut du signifiant. En complément de l'aphorisme lacanien, nous pourrions dire que le sujet est coupable du réel de la « mauvaise » transmission signifiante.

Cette dépendance à l'Autre est, de fait, une véritable *addictio*, c'est à dire une addiction à la dépendance elle-même (Quignard, 1994, 255). Cette *addictio* résulte de l'*obsequium*, ce lien non-réciproque empli de respect, de soumission et de crainte, du fils envers le père, de l'esclave envers son maître. Le sujet « coupable » est celui qui aurait initialement opté pour la culpabilité à la place de l'angoisse existentielle associée à la liberté : plutôt esclave et coupable, qu'affranchi et oppressé (l'*angustia* signifie l'étroitesse, le nouage de la gorge par le dit affect).

En définitive, le sujet qui, lors de son choix inconscient initial, tente de préserver l'Autre dans un lien de dépendance addictive, fait l'économie de l'angoisse, mais non celle de la culpabilité. Le procès du refoulement originaire se constitue donc en véritable modèle métapsychologique de l'éprouvé de culpabilité « traumatique », qui nous permet d'affiner notre hypothèse dans le sens suivant : la culpabilité du survivant¹³, éprouvée dans l'après-coup du trauma, s'origine dans une culpabilité initiale, issue d'un positionnement, d'un choix inconscient singulier.

Ce qui nous semble caractéristique de la « culpabilité traumatique » propre à cette seconde forme de surmoi, c'est son articulation « directe » à sa première dimension, celle de la jouissance libérée par la tuché¹⁴, « comme si je ne devais pas être en vie » précisera M A. Cette forme de culpabilité ne découle pas tant du procès Œdipien (en tant qu'expression du désir incestueux), ni de celui du miroir (en tant qu'elle s'articulerait à la tentative manquée du meurtre de son image), mais elle s'inscrit dans celui du refoulement originaire. L'impact traumatique, en activant la culpabilité liée à la tuché, réactiverait la faute initiale qui lui est liée : « si seulement j'avais pas essayé de sortir cette recharge du feu... c'est un réflexe stupide, je m'en veux » nous dira M A.

2) Du regard « coupable », à la parole

Le salut du sujet va donc résider dans le rétablissement de l'ordre symbolique, qui viendra négativer le réel de sa chair mise à nue, et apaiser le débridement de l'imaginaire : c'est autour d'une réintroduction du signifiant, en l'occurrence celui

du Nom du Père, que va se constituer l'enjeu de la prise en charge de M A. Autrement dit, la réactualisation, par le jeu transférentiel, du procès du refoulement originaire, devrait pouvoir transformer le traumatisme accidentel en trauma plus apprivoisable, en reconnectant le réel du sexe au réel de la mort. Quel type de praxis langagière est susceptible d'affranchir le sujet du *fascinus*, et du surmoi de culpabilité qui lui fait écran?

Le symbolique ou un surmoi de persévérance

Le traumatisme, en rompant la pacification du symbolique qui est associée au signifiant majeur, empêche le sujet d'accéder à l'obstacle du troisième surmoi, qui implique son insistance dans l'affirmation du désir. Ce dernier, par son choix inconscient, n'insiste pas dans sa parole : mettant à bas le censeur, il serait alors confronté à l'expérience de l'angoisse, générée par le questionnement de l'Autre : *Che vuoi?* (Lacan, 1960-61) Et justement, le sujet, traumatisé et confronté à la jouissance, puis à la culpabilité, ne peut soutenir une telle question. Ainsi l'évitera-t-il, en privilégiant la force de la censure qui lui permettra sinon d'y échapper, tout au moins de tenir le réel à distance.

La façon dont le sujet s'est déterminé dans son choix inconscient lors de la confrontation à ces trois temps logiques et simultanés de la jouissance, de la culpabilité et du désir, décidera donc de l'importance de l'impact et de l'imprégnation traumatique sur la scène de la psyché. Le parcours thérapeutique de M A. illustre la réactualisation de ces moments princeps au sein de la clinique.

Retour à la clinique : M A ou l'établissement de la relation transférentielle

Nous proposons d'articuler les différentes séquences du parcours thérapeutique de M A., aux trois catégories de surmoi définies par A. Didier-weill.

Le surmoi du « fascinus »

Le surmoi archaïque vient attester d'un rapport de jouissance incestueuse et interdite à la Chose, que le sujet contacte, lorsque la Loi du signifiant, au moment de l'accident, ne le tient plus, ne l'élève plus au monde symbolique. La réminiscence de l'odeur, signe traumatique, atteste de l'émergence d'un tel éprouvé. La confrontation au « fascinus » s'incarne dans la symptomatologie propre au déclenchement de la névrose traumatique de M A.

La jouissance qui y est rattachée, est freinée dans la relation clinique, par le refus du clinicien d'offrir une cigarette. M A, en effet, sur le point de quitter le bureau nous en demande une, que nous refusons de lui donner : « nous ne jouirons pas à nous consumer ensemble ».

L'acting-out ou l'imaginaire, premier amour de transfert

L'établissement premier de la relation transférentielle sur le registre imaginaire, avant d'être parachevé au niveau symbolique (signant du même coup sa liquidation et l'aboutissement de la prise en charge), est donc, semble-t-il, confirmé par

son désir de fumer. Interpellé par une demande à laquelle nous ne répondons pas, nous restons incapable de la replacer dans le contexte transférentiel de la rencontre.

Son sens nous sera révélé à la rencontre suivante. Celui-ci compare l'enfermement pénitentiaire au cloisonnement hospitalier, au travers de l'insupportable de la « garde à vue » : « Ne m'y mettez pas, sinon vous devrez vous mettre à 5 ou 6 pour m'y jeter. Je ne veux plus jamais y retourner : ça pue, le *tabac froid*¹⁵ surtout, c'est sale, on est sur une couverture pourrie ».

L'apparition du terme « garde à vue » nous paraît révélatrice, par son jeu signifiant, de la relation transférentielle imaginaire : le psychologue, en compagnie du soignant, est assimilé au policier dans sa dimension d'oppression (« Vous devrez vous y mettre à cinq ou six ... »). Il illustre le surmoi de censure qui maintient le sujet sous le regard, à la merci d'un A (autre persécuteur qui apparaît alors, avec son cortège d'angoisse de relation sensitive spécifique. Il se résume à ce reliquat d'images identificatoires du sujet, que l'on retrouve ici dans son exercice répressif, caractéristique du champ de l'imaginaire (Lacan, 1936, 84).

Nous qualifierons la demande de M A. d'*acting out*, cette mise en acte du transfert (Lacan, 1962-63), du fait du lien associatif entre le signifiant « cigarette! » et l'odeur de tabac froid propre à la garde à vue : l'odeur de tabac froid est donc le représentant métonymique du fait que d'autres ont fumé précédemment, ce qu'il désirait faire lors de la séance précédente.

Au delà de l'interprétation, qui ici a fait défaut, subsiste néanmoins le refus de répondre du clinicien. Si tout *acting out* est une écriture qui doit être lue, au sein de la situation, du dispositif analytique, d'après une « détermination transférentielle virtuelle » (Gori, 1996, 97-102), le non-rapatriement de celui-ci dans le champ de la parole, maintient M A. en « garde à vue » du clinicien, tenant-lieu de l'Autre persécuteur. Il nous informe du lien de contiguïté entre le surmoi et le délire paranoïde : « vous devrez vous y mettre à cinq ou à six pour m'y jeter... ». Le signe-symptôme traumatique (l'odeur de la brûlure) est connecté au signifiant « garde à vue » : le réel traumatique est négativé par l'imaginaire.

L'Autre du transfert symbolique

La projection de l'angoisse persécutrice prolonge le silence de la parole (au profit de l'acte), et la sidération du sujet, alors sous l'emprise du regard surmoïque. L'effet du signifié (refus du don de cigarette) n'est donc pas celui du signifiant (acceptation du don de parole et de la loi symbolique qui la sous-tend). Le « non » dit à la jouissance n'équivaut pas à un « oui » adressé au signifiant. C'est pourquoi, cette séance ne suffit pas à freiner la souffrance et la symptomatologie traumatique de M A. Il y manque la possibilité d'appropriation inconsciente d'un tel signifiant au sein du rapport transférentiel, qui nécessite l'implication désirante du sujet, caractéristique du troisième type de surmoi, sa pleine adhésion au don de parole lors du procès initial. En revisitant le temps mythique de son positionnement originel devant l'appel du signifiant paternel, face au choix d'acceptation inconsciente

de celui-ci, et de la dette qui lui est articulée, le sujet a la possibilité de répondre à nouveau, autrement. Nous avançons la thèse que la parole interprétative au sein de la rencontre clinique, en suscitant l'étonnement originaire face au signifiant, en reliant les traumas du sexe et de la mort propres au fascinus, est à même de détraumatiser le sujet, et de dissoudre sa symptomatologie post-accidentelle

Le défaut de l'opération « Nom du père »

Ainsi, ce qui a pu être opérant dans le refus de partage tabagique, réside dans le rétablissement de la dimension de la Loi, et à travers elle de l'Autre à sa place de tiers symbolique.

Le rétablissement de l'interdit de la jouissance incestueuse a procédé au redéploiement d'une dimension paternelle dont visiblement M A. a manqué, au vu de ses démêlés avec la justice. Le contexte de survenue accidentelle, « trouble » s'il en est, est en effet à l'image du parcours de vie de M A., qui a auparavant fait de la prison. D'origine maghrébine, sa confrontation à la justice s'origine dans une agression à main armée sur un veilleur de boîte de nuit, après que celui-ci l'ait sauvagement « passé à tabac » (*sic*) à cause, mentionne-t-il, de ses « racines arabes ». Quant au second internement pénitentiaire, nous insistons sur son origine : celui-ci est dû aux coups et blessures infligés à un policier, lors d'une « garde à vue » (*sic*) qui s'est mal passée...

Dès lors, par l'acte de refus de jouissance posé par le clinicien, c'est un Autre dans sa dimension symbolique qui a été signifié au sujet, et qui se soutient du Nom du Père. L'opération du même nom, va s'incarner dans un acte de parole interprétative : au-delà de l'image, subsiste le pouvoir de la parole, celui octroyé par le signifiant du Nom du père lors du procès propre au refoulement originaire.

Le signifiant, antidote –transférentiel- au « fascinus »

Si les cauchemars de M A. se sont estompés, les réminiscences accidentelles diurnes persistent. Celles-ci se condensent certes dans l'image de l'embrasement, mais via un signifiant particulier : l'odeur, dégagée par la brûlure. Alors que nous lui demandons de la préciser, M A. nous répond instantanément « ... du poulet, une odeur de poulet , à qui on aurait cramé les poils ». Nous lui faisons part de notre association, en lui précisant que « poulet » signifie dans le langage populaire, un flic, un policier (qui stigmatise ses démêlés). La caractéristique première de la « garde à vue », consiste en effet dans le fait de « puer » le tabac froid. Nous retrouvons ici l'odeur en tant que de signe olfactif de la mort du sujet, associé au traumatisme accidentel. Bref, le terme « poulet », au travers du glissement sémantique engendré par le phénomène interprétatif, se constitue en véritable signifiant du traumatisme. Alors que la mort ne dispose d'aucun signifié, le signifiant « poulet » relance le procès de la signifiante (Vives, 1999), relie le signe-symptôme – en l'occurrence l'odeur – du réel traumatique au signifiant symbolique, et articule l'actualité du traumatisme à la série des traumas antérieurs. Il va permettre au sujet d'intégrer l'événement traumatique accidentel au sein de

son parcours de vie personnel, comme nous avons pu le mettre en lumière lors d'un précédent travail (Cabassut, 2001, 130-148).

Du « cache-sexe » au « cache-chair »

Le pouvoir – partiel – de négativation du signifiant sur le réel, s'inscrit dans cette acte langagier meurtrier propre au symbolique : « le mot est le meurtre de la Chose » (Lacan, 1953, 319). Ainsi, au-delà du travail « d'enforme » représentationnel que le signifiant institue, sa valeur princeps réside dans sa constitution en voile, ou plutôt en cache-sexe du *fascinus* : celui-ci attire le regard pour interdire la vision de la chose qu'il recouvre. C'est dans l'instauration de la limite par lui définie – de et sur le non-regardable –, à l'image de la feuille de vigne dont Adam se saisit lorsqu'il découvre sa nudité, que l'imaginaire parvient à contenir l'envahissement du réel (Didier-Weill, 1995, 200-203). Le cache-sexe restitue alors au sujet cette part d'*invisibilité* qui le soustrait au « mauvais œil » surmoïque. Le voile, dans la *gestalt* imaginaire qu'elle dessine, détient ainsi la capacité de négativer le pouvoir mortifère du *fascinus*. En soulignant ses contours, il fait apparaître distinctement le réel dans sa limite. Le sujet cesse donc d'être identifié à son propre cadavre, ce réel informe, lorsque le voile du cache-sexe a pu, au sein de la relation clinique, lui permettre d'accéder à cette part d'*invisibilité* de lui-même, qui doit rester étrangère au « mauvais œil ». (Didier-Weill, 1995, 322)

En nous inspirant de cette idée du recouvrement du réel, caractéristique de notre pratique clinique, nous proposons d'élaborer un cache-chair qui voilera le non-regardable et participera à l'émergence de l'invisible. Puisque la négativation portée sur le symbolique (l'inouï) a la même signification que celle portée sur l'image du corps (l'invisible) (Didier-Weill, 1995, 322), le cache-chair a pu s'incarner dans la parole interprétative : le signifiant « poulet », constitue le cache-chair inaugural du troisième type de surmoi. En faisant entendre l'*inouï*, cet au-delà du symbolique qu'est l'idée d'infini (Didier-Weill, 1995, 318), l'intervention du clinicien a pu restituer au sujet sa dimension d'infinitude. En décidant de se fier au signifiant *inouï*, M A. se découvre en effet, en reconnaissance de dette vis à vis de ce don gracieux qui lui a été adressé. Telle est la fonction procréatrice du transfert analytique : l'interprétation, en rétablissant la dette symbolique associée à la transmission signifiante, procède au rétablissement du pacte de parole que le traumatisme avait endommagé. Dès lors, l'effroi fascinateur (du réel) a pu laisser place à la sidération (propre au refoulement originaire du signifiant), elle-même appelant à une dé-sidération potentielle. La sidération qui affecte le sujet, ne trouve plus son origine dans la confrontation à la *tuché*, mais dans son rapport à la loi symbolique du signifiant, qui fait entendre l'*inouï*.

Le « Witz » ou la dé-sidération possible

Ainsi, M A. est-il surpris lorsqu'il reçoit le don de parole interprétative. Il demeure dans un temps suspendu, tel celui qui affecte le sujet lors de l'appel du signifiant sidérant qui retentit en lui comme le *choffar*, ouvert à tous les sens, qui les appelle tous, avant que d'en trouver un (Didier-Weill, 1995, 231-232). M A.

nous regarde sans un mot : la surprise (à l'image de l'enfant qui fait l'expérience du don) remplace l'effroi ou la stupeur. Ce n'est que lorsque M. A., dans l'après-coup de l'étonnement interprétatif, reprend la parole pour exprimer, en souriant, « et bien... avec vous alors, on parle des choses de façon ...bizarre », qu'il indique qu'il a été le bon entendeur du signifiant « poulet ».

Si le don de parole interprétative est ici recevable, c'est qu'il s'apparente justement au mot d'esprit, dont Freud nous a permis de saisir le rapport étroit avec l'inconscient (Freud, 1905). A l'inverse du lapsus qui, à l'insu du sujet, le met à nu, ce dernier peut choisir de se dévoiler par le Witz. Le mot d'esprit, qui prend la forme de l'interprétation, implique donc un choix inconscient de la part de M. A. : celui de refuser ou d'accepter, comme en atteste son sourire, le don de parole que celui-ci véhicule. Il rend la dé-sidération possible.

Freud a insisté sur cette forme de répétition diabolique, compulsive, de la situation traumatique, ayant pour but de symboliser ce qui ne l'a pas été. Cependant, il existe au sein même de la répétition propre à l'« Au delà du principe de plaisir », une autre fonction non explorée par lui, celle d'une répétition qui transcenderait l'éternel retour du même pour rechercher « un recommencement de quelque chose de radicalement nouveau » (Didier-Weill, 1995, 318) : redéployer un lien à la parole, selon un rapport nouveau à la dette symbolique. Le troisième type de surmoi, celui de la persévérance désirante trouve ici son incarnation. Il offre au sujet la possibilité de revisiter ce temps mythique du refoulement originel, de se positionner autrement qu'au travers de son choix inconscient initial, face au don de parole de l'Autre.

Le « cap » du surmoi désirant franchi, le dépassement du surmoi de censure est réalisable : l'œil culpabilisant laisse place à la parole de l'Autre, en l'occurrence de son tenant-lieu, le clinicien. L'injonction surmoïque de jouissance, puis de censure, a laissé place chez M. A. à l'avènement d'une parole interprétative subjectivante. Il prendra congé à la séance suivante : à bon entendeur, salut.

Conclusion

Lors de la jouissance du *fascinus*, le sujet est « fini », totalisé dans le signifiant de la mort auquel la tuché le confronte de façon traumatique, sous forme d'épigramme : « tu n'es rien, rien qu'un "être pour la mort" (Lacan, 1959-60, 361) et tu choisis (perte de l'immatérialité corporelle) vers ta tombe ». Face à cette première forme de surmoi, le clinicien devra donc faire entendre l'inouï d'une parole, seule à même de dé-sidérer le sujet et de dé-fasciner le traumatisé : « tu n'es pas qu'un mort en puissance, tu es autre chose : adviens! ». À l'appel de l'inouï, l'Autre de l'imaginaire, ainsi que son tenant-lieu, le clinicien, n'apparaissent plus dans leur acception imaginaire, persécutrice, au sein de la dynamique transférentielle : le surmoi de censure, déterminant dans l'éprouvé de la « culpabilité du survivant », laisse place au surmoi du désir. Le sujet peut alors « rejouer » autrement son rapport au monde symbolique langagier, dans la re-création de son choix inconscient, et l'insistance de son désir.

La parole interprétative a donc procédé, via le signifiant « poulet », au voilement du réel et à la remise en place du cache-chair que le traumatisme avait enlevé : M A. n'est plus « à poil(s) », les trois registres n'apparaissent plus au sein d'une mixité confuse. Le voile du cache-chair se déploie à nouveau sur le fascinus, au niveau du corps (immatérialité), de l'image (invisibilité), et de la parole (inouï) : le non-regardable redevient invisible, l'indicible se transforme en inouï, l'inconsistance corporelle en immatérialité.

Nous obtenons ainsi un élément de réponse conceptuelle concernant le déclenchement de la dite névrose, chez seulement la moitié des sujets confrontés au danger de mort (Barrois, 1999, 18-24) : son éclosion toucherait le sujet dont le positionnement « frileux » face à l'appel du signifiant a entraîné une acceptation partielle de la dette de parole. C'est dire si la rencontre de l'Altérité clinique prend ici tout son sens, celui de permettre au sujet, à cause de ou – grâce à – l'apparition de troubles traumatiques, le réinvestissement des trois temps du rapport à la jouissance, à la censure et au désir, afin qu'au sein de l'amour de transfert, il puisse les revisiter et les redéployer autrement.

jacques cabassut

34240 lamalou les bains
france

Notes

1. C'est pourquoi, comme sur les fresques de la villa des mystères de Pompéi, le *fascinus* ne peut qu'être dissimulé, n'apparaître que voilé.
2. Celle-ci nous est révélée par le syndrome de répétition avec réminiscences diurnes et nocturnes.
3. Le tableau clinique de la névrose traumatique comprend : des problèmes d'insomnie, d'endormissement, un état d'hypervigilance, d'alerte, des conduites d'évitement ou phobies de tout ce qui est associé au danger vécu, des modifications du caractère et de la personnalité (irritabilité, fragilité, sensibilité accrue, appauvrissement des relations sexuelles, sociales, inhibition intellectuelle...).
4. Voir à ce sujet la réponse donnée par Lacan à F. Dolto à propos de la conception des stades, ainsi que la distinction établie par ce dernier entre les catégories du réel que sont la *tuché* et l'*automaton*.
5. Freud considère en effet que la particularité de la névrose traumatique est d'appartenir dans sa genèse, à la catégorie des névroses actuelles. Son origine n'étant pas à rechercher dans les conflits infantiles du sujet, elle échapperait donc au ressort de la cure psychanalytique.
6. Cette figure obscène et féroce qu'est le surmoi, s'origine du mouvement introjectif de la voix de l'Autre, introjection de bouts d'impératifs détachés de leurs amarres symboliques. Ainsi peut-on parler avec lui de « j'ouis-sens ».
7. L'*inouï* (R/S) est cette dimension mélodique, musicale, qui habite et transcende le signifiant, la parole. Elle est véhiculée par la voix de l'Autre maternel.
8. L'*invisible* (S/I) est « cet au-delà de l'image qu'est le symbolique », dans la mesure où elle reste sous son ascendant.

9. L'*immatériel* (I/R) est cet effet de la rencontre du signifiant, qui va arracher le corps à sa matérialité pesante réelle, en octroyant au réel du corps sa part d'inouï et d'invisible.
10. L'avènement de l'*inouï* se caractérise pour A. Didier-Weill lors de cette rencontre initiale du signifiant primordial qui, tel un appel, va arracher le sujet à son indétermination, dans cette jouissance première de la nomination du réel, signant les prémisses de la constitution du sujet parlant.
11. Pour le premier, moment mythique du repérage du corps par l'*infans*, la captation de son image se double d'une demande à la mère, vers laquelle l'enfant se tourne afin qu'elle authentifie sa découverte en la nommant. Pour le second, le signifiant phallique est refoulé au profit de l'avènement, par le processus de la métaphore paternelle, d'un signifiant particulier provenant de l'Autre : celui du Nom du père. Ce signifiant (à moins d'être forclos) qui fait entrer le sujet dans l'ordre du langage en l'articulant à la dette que cette dernière institue, s'inscrit bien dans une parole *princeps*.
12. La censure surmoïque n'est autre que cette « conscience angoissante d'un primordiale forclusion sur le père, qui, en tant que signifiant forclos du symbolique, fait retour dans le réel en se donnant comme la perception interne de ce quelque chose de déjà vu qu'est l'œil de la conscience ».
13. Celle-ci est certes évidente dans la mesure où d'autres ont péri dans l'accident, mais elle existe néanmoins lorsque seul le sujet a été confronté à ce dernier.
14. Nous remercions A. Didier-Weill pour la piste théorique qu'il nous a proposé de suivre et qui nous a permis d'établir la correspondance entre réel et expression de culpabilité.
15. Souligné par nous.
16. Voir, à ce propos, la différence qu'établit Lacan, entre acting et acting out.

Références

- ASSOUN, P.-L., 1999, Le trauma à l'épreuve de la métapsychologie, *Psychiatrie Française*, Traumatismes et Sociétés, Vol. XXX, n° Sp. Nov. 99, 7-23.
- BARROIS, C., 1999, Répondre aux bouleversements, *Santé Mentale*, Le syndrome psychotraumatique, n° 39, 18-24.
- BARROIS, C., 1998, *Les névroses traumatiques*, Coll. Psychismes dirigée par D. Anzieu, 2^e éd., Paris, Dunod.
- CABASSUT, J., GAVROY, J.-P., STER, F., VIVES, J.-M., 1998, Les modalités transférentielles chez le brûlé accidenté et suicidant, Congrès S.F.E.T.B, Saint-Gervais, *Brûlures 1998*, Montpellier, Sauramps médical, 191-198.
- CABASSUT, J., 2001, *Psychopathologies du grand brûlé*, Thèse de doctorat de psychologie clinique et psychopathologique, sous la direction de Claude Miollan, Université de Nice Sophia-Antipolis.
- CHEMAMA, R., 1995, *Dictionnaire de Psychanalyse*, Paris, Larousse-Références.
- DIDIER-WEILL, A., 1995, *Les trois temps de la loi*, Paris, Seuil.
- DIDIER-WEILL, A., 1998, *Invocations, Dionysos, Moïse, saint Paul et Freud*, Paris, Calmann-Levy, Petite Bibliothèque des idées.
- FREUD, S., BREUER J., 1895, *Psychothérapie de l'hystérie, Études sur l'Hystérie*, Paris, P.U.F, trad. Franç. 1956, 205-249.
- FREUD, S., 1896, *L'hérédité et l'étiologie des névroses*, G.W., I, 414; E.E., III, 149; Fr, 165.
- FREUD, S., 1905, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Paris, Gallimard, trad. franç. 1988, GW, VI, 1-285, SE, VII.
- FREUD, S., 1914, Pour introduire le narcissisme, *La vie sexuelle*, Paris, P.U.F, Coll. bibliothèque de psychanalyse, 1969, 81-105.
- FREUD, S., 1915, Deuil et Mélancolie, *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, Tr. Fr. 1968, 145-171.

- FREUD, S., 1920, Au-delà du principe de plaisir, *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1981, 97-102.
- GORI, R., 1996, *La preuve par la parole*, Paris, P.U.F, Collec. Psychopathologies.
- JACOBI, B., 1998, *Les mots et la plainte*, Ramonville Saint-Agne, Érès.
- LACAN, J., 1936, Au delà du principe de réalité, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, 73-92.
- LACAN, J., 1953, Variantes de la cure-type, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, 323-362.
- LACAN, J., 1953, Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, 237-322.
- LACAN, J., 1953-54, Les écrits techniques de Freud, *Le Séminaire, Livre I*, Paris, Seuil-Points.
- LACAN, J., 1959-1960, L'Éthique de la psychanalyse, *Le Séminaire, Livre VII*, Paris, Seuil, 1986.
- LACAN, J. 1960-1961, Le transfert, *Le Séminaire, Livre VIII*, Paris, Seuil, coll. « Le Champ freudien », 1991.
- LACAN, J., 1962-63, L'angoisse, *Le Séminaire, Livre X*, Inédit.
- LACAN, J., 1963-64, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, *Le Séminaire, Livre XI*, Paris, Seuil, 1973.
- LACAN, J. 1972-1973, *Le séminaire, Livre XX*, Encore, Paris, Seuil, 1975.
- LACAN, J., 1973-1974, Les non-dupes errent, *Le Séminaire, Livre XXI*. Inédit.
- LACAN, J., 1975, La troisième, Lettres de l'École Freudienne, *Bulletin intérieur de l'École Freudienne de Paris*, VII^e Congrès de l'École Freudienne, Rome, Novembre 1975, n° 16, 177-203.
- LACAN, J., 1975, R.S.I., *Le Séminaire, Livre XXII*, Inédit.
- NASIO, J-D., 1992, Le concept de surmoi, in *Enseignements de 7 concepts cruciaux de la psychanalyse*, Paris, P.B.P., Rivages.
- PORGE, E., 2000, Jacques Lacan, Un psychanalyste, *Parcours d'un enseignement*, Paris, Érès, Point hors ligne.
- QUIGNARD, P., 1994, *Le sexe et l'effroi*, Paris, Gallimard-Folio.
- VASSE, P., 1994, *Le poids du réel, La souffrance*, Paris, Seuil.
- VIVES, J.-M., 1999, Leurre et trompe-l'œil dans l'art et la psychanalyse, *Essaim*, n° 4, Toulouse, Érès, 27-44.
- WINTER, J.-P., 1994, Le traumatisme entre réel et réalité, *Les carnets de psychanalyse*, n° 5, 212-220.